

Erratum CR Conseil d'école du 9 Novembre.

1.

*Au lieu de : Question: où sont les pompiers et les gendarmes reliés au dispositif ? Lunel pour les pompiers et Sommières pour la gendarmerie.*

Lire : Sommières pour les pompiers et Lunel pour la gendarmerie.

2.

*Au lieu de : TAP 2024, qu'en sera-t-il ? La mairie indique avoir reçu des informations précisant que les TAP ne seront plus subventionnés s'ils ont lieu le soir, comme cela est le cas actuellement, mais qu'ils pourraient l'être en ayant lieu le mercredi après-midi. La volonté de la mairie est de maintenir les TAP tel qu'ils sont aujourd'hui en fin de journée et indique qu'elle fera tout pour conserver les TAP indépendamment de ces subventions.*

Lire : La mairie indique avoir reçu des informations précisant que les TAP ne seraient plus subventionnés. La mairie est en étroite relation avec notre correspondante CAF qui soutient le maintien des TAP et cherche d'autres ressources financières pour compenser cette perte de subvention par l'intermédiaire d'un autre dispositif : le « plan Mercredi. »

Si les TAP venaient à ne plus être financés, la mairie interrogera les parents d'élèves en fin d'année avant le dernier conseil d'école afin qu'ils se prononcent sur la suite à donner.

Plusieurs options seraient possibles ; maintien des 4 jours ½ avec des TAP payants (environ 0,50 cts par TAP) ou le retour de la semaines des 4 jours avec suppression des TAP.